

Anne Hidalgo veut rendre aux piétons les 4 premiers arrondissements de Paris

Cela risque encore de faire beaucoup parler. La mairie de Paris Anne Hidalgo veut rendre piéton le centre de Paris. Le projet serait "dans une prochaine mandature", après "études approfondies, en concertation" avec l'ensemble des parties.

Le projet concerne les quatre premiers arrondissements de la capitale, situés au cœur de Paris, rive droite, avec "la création d'une zone de circulation extrêmement restreinte, & des navettes électriques autonomes". Des vœux dans ce sens seront présentés lors des prochains conseils municipaux de chacun des quatre arrondissements concernés.

Avant une adoption à terme de cette mesure, la mairie de Paris souhaite dans un  premier temps élargir l'opération "Paris respire" – une piétonnisation de ces arrondissements tous les premiers dimanches du mois – pour la généraliser à tous les dimanches dès 2019.

Cette décision avait été demandée par les maires de ces arrondissements touristiques (Notre-Dame-de-Paris, le centre Pompidou et les quartiers du Marais & des Halles). L'annonce d'Anne Hidalgo est faite quelques jours après une victoire judiciaire qui a consacré la piétonnisation d'une partie des voies sur berges.

La piétonnisation des voies sur berges a cristallisé les passions et divisé les élus parisiens depuis octobre 2016 mais plus personne ne conteste cette fermeture sur le fond .